



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

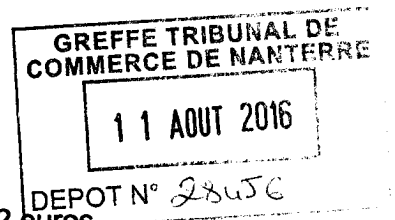
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 02172

Numéro SIREN : 572 102 176

Nom ou dénomination : SOGERES

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2016 sous le numéro de dépôt 28456



SOGERES

Société par actions simplifiée au capital de 1 986 752 euros
Siège Social : 30, Cours de l'Ile Seguin – 92777 Boulogne-Billancourt
572 102 176 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ACTE UNANIME DU 21 JUILLET 2016

Le 21 juillet 2016, à dix heures, au siège social, se sont réunies les deux associées de la Société SOGERES :

- La société SODEXO SA, représentée par Monsieur Marc ROLLAND,
- La société HOLDING SOGERES, représentée par Monsieur Steven PANGBURN.

Ensemble, elles ont adopté, à l'unanimité, les décisions relatives aux points suivants :

- Constatation de la démission du Président de la Société,
- Nomination d'un nouveau Président de la Société,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société,
- Pouvoirs pour les formalités.

Etant précisé que le Commissaire aux comptes et les représentants du Comité Central d'Entreprise seront dûment informés des présentes décisions des associées.

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission du Président de la Société.

Les associées prennent acte de la démission de Monsieur Thierry PERSON de ses fonctions de Président à compter de ce jour et le remercient pour sa contribution à l'activité de la Société.

DEUXIEME DECISION

Nomination d'un nouveau Président de la Société.

Les associées décident de nommer aux fonctions de Président de la Société :

Madame Anna NOTARIANNI
Née le 8 mai 1963 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)
Demeurant 8, impasse de la Tranquillité à Clamart (92140)
De nationalité française

Et ce pour la durée restant à courir au mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

Madame Anna NOTARIANNI a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui allaient lui être confiées et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME DECISION

Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société.

Les associées, en conséquence des décisions qui précèdent, décident de nommer aux fonctions de Directeur Général de la société :

Monsieur Thierry PERSON
Né le 13 décembre 1962 à Soisy-Sous-Montmorency
Demeurant 12, allée de la Reine des Reinettes – 78360 Orgeval
De nationalité française

Et ce pour une période qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

Monsieur Thierry PERSON déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Monsieur Thierry PERSON exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, et sera investi, en application de l'article 11.2 des statuts de la Société, des pouvoirs les plus étendus pour prendre en charge la direction de l'ensemble des activités opérationnelles du segment « Education » de la Société.

Les associées ratifient, en tant que de besoin, les mandats de Directeur Général de Monsieur Philippe Bonnet, chargé de la direction de l'ensemble des activités opérationnelles du segment « Entreprises » de la Société, et de Monsieur Willy Gautier, chargé de la direction de l'ensemble des activités opérationnelles du segment « Santé » de la Société.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités.

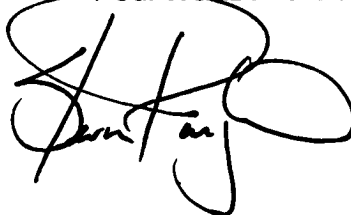
Les associées confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les deux associées.

Pour SODEXO SA

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Pour HOLDING SOGERES

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the end.